

COMMUNE D'ITEUIL

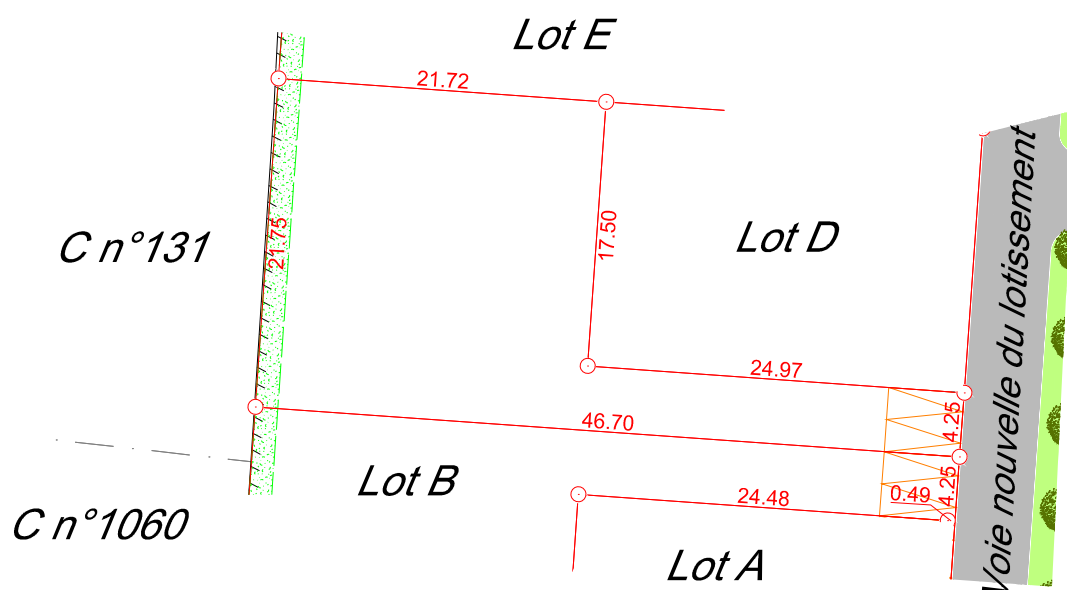
Lotissement " Les Mais 2 "

Lieu-dit " Le Bocage "

Permis d'aménager approuvé par l'arrêté municipal n° PA 086 113 22 A0001
en date du 16/03/2022



PLAN DE VENTE DU LOT C



Echelle : 1/500

PLAN DE SITUATION (sans échelle)



Superficie : 579 m² Surface de plancher : 350 m²
Réf. cadastrale : C n°1181

LÉGENDE :

- | | | | |
|--|------------------------|--|--|
| | Limite de lot | | Revêtement en enrobé |
| | Accès imposés aux lots | | Application du plan cadastral |
| | Mur | | Haie devant obligatoirement être plantée par les acquéreurs à l'intérieur des lots |
| | Borne OGE nouvelle | | Engazonnement |
| | Arbre | | |

Nota : La position des branchements, des différents aménagements, des principes liés au règlement du lotissement est donnée à titre indicatif. Elle fera l'objet d'une vérification auprès du maître d'ouvrage du lotissement concerné.

Ces données sont issues du fichier DCE01 fourni par Abscisse VRD CONSEIL sous le numéro de dossier 22938 réalisé le 28/03/2022



DOSSIER : 23006

LE 07/02/2023

Société de Géomètres-Experts - Bureau d'études V.R.D.

Dressé par le cabinet ABS CISCSE GÉO-CONSEIL
anciennement Cabinet Biget - Saux et Cabinet Merle

3, Rue des Courlis - BP26
86281 SAINT-BENOIT Cedex

TEL : 05.49.01.37.77
Email : contact@abscisse-gc.fr

16, Grand' Rue
86500 MONTMORILLON

TEL : 05.49.91.16.55
Email : montmorillon@abscisse-gc.fr